

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article11>



Principes et objectifs du réseau

- Présentation du Réseau -

Date de mise en ligne : lundi 18 février 2013

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École -

Tous droits réservés

Principes

L'objet de travail du réseau est clairement celui de la discrimination dans le champ scolaire.

- ▶ Pour cela nous nous appuyons sur la compréhension des mécanismes discriminatoires à l'École (voir [le texte référentiel sur la discrimination à l'École du réseau](#)).
- ▶ La notion de discrimination, renvoie à la problématique de l'(in)égalité de traitement, autrement dit la manière dont l'institution scolaire - son fonctionnement, ses dispositifs, les pratiques de ses agents - traite les publics et contribue à produire des inégalités qui ont des effets à la fois dans l'école et au-delà .
- ▶ L'École a une responsabilité dans le traitement de cette question.
- ▶ La question ne se laisse pas saisir ou dissoudre dans les thèmes politiques actuellement reconnus par l'institution ([ni « problème d'intégration », ni « promotion de la diversité»](#), [ni « égalité» des chances », ni « violence à l'école », ni « harcèlement entre élèves »](#)...).

Le réseau n'est pas un réseau de spécialistes, mais un réseau d'acteurs de l'École qui sont en recherche et qui travaillent chacun à leur niveau la question des discriminations dans l'institution scolaire.

Objectifs

Les objectifs généraux du réseau sont de contribuer au minimum :

- ▶ à faire progresser la reconnaissance de ce problème public au sein de l'institution scolaire ;
- ▶ à tisser des liens d'interconnaissance, d'échange et de mutualisation entre les acteurs d'ores et déjà engagés dans l'action sur cette problématique ;
- ▶ à développer et faire circuler des ressources - et d'abord un cadre référentiel commun, stable (mais non figé) et accessible - pour et par l'ensemble des acteurs intéressés à s'engager dans ce travail.

Quels besoins ?

Le réseau tentera de répondre à un certain nombre de besoins exprimés par des acteurs de l'école engagés dans la réflexion sur les discriminations.

Le projet de réseau répond de fait à des besoins variés et éventuellement différents selon les participants. Il répond également à des enjeux de nature diverse : politique, pratique, subjective, stratégique, professionnelle, organisationnelle, etc. :

- ▶ faire reconnaître la question au niveau national à partir du travail d'un réseau de territoires
- ▶ aider à inscrire la question dans l'institution pour renvoyer ce qui est de l'ordre de ses responsabilités
- ▶ donner de la force à cette question afin d'en faire un objet de travail et de formation (initiale et continue) légitime et pérenne
- ▶ aider à lever les freins et notamment les réticences de l'institution à reconnaître ce problème (« que vont faire les enseignants si on leur dit qu'ils discriminent ? », etc.)
- ▶ montrer qu'on peut construire des espaces de parole critiques et contributifs au sein de l'institution, appuyés sur une relation de confiance avec les responsables
- ▶ valoriser les expérimentations réalisées, ainsi que le savoir-faire et l'expertise professionnelle développés par les acteurs

Principes et objectifs du réseau

- ▶ passer du tâtonnement local à une structuration et une formalisation commune du cadre théorique
- ▶ dresser une « carte » des processus de discrimination à l'école et synthétiser la connaissance accumulée du phénomène
- ▶ constituer une continuité et une pérennité possible des engagements malgré le changement des personnes
- ▶ sortir de la solitude et d'un défaut de reconnaissance vécus par les professionnels dans leurs espaces de travail
- ▶ valoriser les expériences et expertises du terrain pour faire émerger une parole structurée
- ▶ mutualiser et diffuser des ressources et des outils pour faciliter le travail dans les différents projets et territoires
- ▶ diffuser des outils (de diagnostic, de formation, etc.) réalisés
- ▶ partager des expériences réussies, mais aussi apprendre ensemble des expériences qui n'ont pas abouti
- ▶ constituer un espace de réflexion, de prise de recul, de formation continue
- ▶ travailler sur les processus d'évaluation de [l'action anti-discriminatoire](#)